16b

# REPUBLIQUE FRANCAISE

# DEPARTEMENT

de l'AISNE

### ARRONDISSEMENT

de LAON

#### CANTON

de CHAUNY

#### COMMUNE

de CHAUNY

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

### Conseil municipal du 23 juin 2022

L'an deux mille vingt deux, le 23 juin à 19 heures, les membres du conseil municipal de la Ville de CHAUNY, se sont réunis dans les salons de l'hôtel de ville sur la convocation de M. le Maire, adressée le 17 juin 2022 conformément aux articles L.2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présidence: M. LIEVIN, Maire.

Nombre de membres dont le conseil doit être composé : .... 33

Nombre de conseillers en

exercice : .....

### Etaient présents :

Régis LAPERSONNE
Josiane GUFFROY
David TELATYNSKI
Sylvia AGATI
Yves VALLERAND
Catherine LEFEVRE
Mario LIRUSSI
Maryse GREHAN
Dominique IGNASZAK
Francis HEREDIA
Françoise LACAILLE
Catherine LETRILLARD
Monique LEFEVRE

Jean-Luc RENAUX
Sabine LEDOUX
Sophie MEURET
Nacéra ISSAAD
Jennifer CAURE
Steve WATIER
Maxime RATEL
Marie-Claude GOSSET
Alban DELFORGE
Stéphanie OCTOBON
Karim CHAFI

**Fabrice GANTOIS** 

<u>Mandat de procuration</u> : M. FERGUEN à M. VALLERAND ; M. EL BAIED à M. LAPERSONNE ; Mme PIRAUX à Mme GREHAN ; Mme NOE-LAVAUZELLE à

Mme LEFEVRE C.; M. LECAREUX à M. LIRUSSI

<u>Absents</u>: Mme FIAN, M. BEAURAIN <u>Secrétaire de séance</u>: Mme LEDOUX

Assistaient à la séance en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales :

M. FOUCHER Fabrice, Directeur Général des Services Mme LAVALLARD Sylvie, Directrice Générale Adjointe Mme FRANCOIS Isabelle, Attachée Territoriale

Membres présents	26
Absents ayant donné mandat de procuration	
Absents	
Votante	31



### Délibération 2022 - 136

#### **16 - AFFECTATION DU RESULTAT 2021**

b) Activités annexes au service extérieur des pompes funèbres

Le compte administratif 2021 présente un excédent de fonctionnement d'un montant de 3 333.33 €.

Constatant que ledit compte administratif fait apparaître un déficit de la section d'investissement de 216 020.46 €,

Vu l'état des dépenses engagées non mandatées après service fait au 31 décembre 2021 et des recettes restant à recevoir à la même date,

Considérant les besoins recensés pour l'exercice 2021,

Considérant que le budget de 2021 comportait, en prévision, un virement de la section de fonctionnement (ligne 023) à la section d'investissement (021) de 216 020.46 €,

Vu l'avis favorable de la commission des finances.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, Décide l'affectation du résultat précédemment indiqué, comme suit :

- Affectation au financement de la section d'investissement : 3 333.33 €

Fait en séance les jour, mois et an que dessus et ont, les membres présents signé au registre.

Certifié exécutoire, Chauny, le 29/6/222

Rar délégation du Maire, La Directeur Général,

Paprice FOUCHER

Pour extrait conforme, Affiché le 30 juin 2022 Le Maire,

Emmanuel LIEVIN.